

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ZAESSINGUE
SEANCE DU 21 JANVIER 2019

Sur invitation du Maire Roger ZINNIGER en date du 14 janvier 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 21 janvier 2019 à 19 H 30 à la mairie de Zaessingue.

Présents : Roger ZINNIGER, Daniel RUNSER, Jean-Marc FREY, Pascal NAAS, André FREY, Béatrice PINA, Laurence GUERRA.

Absents excusés : Philippe NAAS, Thierry KIEN

Ordre du jour :

- 1) Adoption du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2018
- 2) Cérémonies et manifestations communales en 2019
- 3) Elimination des eaux pluviales dans le centre du village : projet et subventions
- 4) Préparation du budget primitif 2019
- 5) Décision modificative n° 1/2018
- 6) Divers

**POINT 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 26 NOVEMBRE 2018**

Le procès-verbal a été transmis aux Conseillers. Il est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

Mme Béatrice PINA est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

POINT 2 – CEREMONIES ET MANIFESTATIONS COMMUNALES EN 2019

Journée citoyenne : cette manifestation sera reconduite et aura lieu le 15 juin 2019

Armistice de la guerre 1914-1918 : la Cérémonie du Souvenir est fixée au dimanche 10 novembre 2019 à 9 h 30.

Repas des Aînés : le repas des Aînés aura lieu le dimanche 8 décembre 2019

Opération « Haut-Rhin Propre » : la 1^{ère} quinzaine du mois d'avril 2019

POINT 3 – ELIMINATION DES EAUX PLUVIALES DANS LE CENTRE DU VILLAGE : PROJET ET SUBVENTIONS

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait d'entreprendre des travaux pour éliminer les eaux pluviales qui arrivent de la rue de Rantzwiller et la rue de Magstatt lors d'épisodes de pluies intenses. Malgré le bassin de rétention, les eaux boueuses proviennent de l'autre versant et coulent le long de la rue de Rantzwiller viennent inonder le centre du village, au niveau de la place de l'église, inondant les caves des propriétaires riverains.

Ces travaux, estimés à 22 000 € TTC, consisteront à mettre en place un caniveau-grille en béton dans la rue de Rantzwiller ainsi qu'une tranchée en travers de la RD 21^{II} afin d'y poser des tuyaux d'évacuation pour récupérer cette eau qui pourra se déverser directement dans la rivière « le Wahlbach ». Des grilles-avaloirs en fonte (composées d'un cadre et d'une grille) seront également posées dans la rue de Magstatt en face de la rue de Rantzwiller : elles pourront collecter les eaux pluviales et de ruissellement en bordure de trottoir car elles sont conçues pour avaler un maximum de volume d'eau, évitant ainsi toute inondation liée aux pluies intenses et aux coulées d'eaux boueuses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus énuméré, pour un montant estimatif de 22 000 € TTC
 - charge le Maire d'inscrire la dépense au budget primitif 2019
 - charge le Maire de faire des demandes de subventions aux instances suivantes :
 - * à l'Etat au titre de la DETR et de l'aide exceptionnelle qui peut être donnée aux collectivités confrontées à des difficultés financières,
 - * au Département du Haut-Rhin
 - * à Saint-Louis Agglomération
- tout en précisant que l'opération sera réalisée en 2019 et autofinancée par la commune (avec les aides éventuelles allouées)
- autorise le Maire à signer tous les documents administratifs nécessaires à ce dossier.

POINT 4 - PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Après discussion, le Conseil Municipal dresse la liste des travaux d'investissement à programmer en 2019, en fonction des moyens financiers de la commune :

- Protection du centre du village contre les eaux pluviales et boueuses lors d'orages
- Tubage du conduit de cheminée dans le couloir de la maison communale

POINT 5 - DECISION MODIFICATIVE N°1/2018

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de transférer la somme de 200 € du chapitre 011 vers le chapitre 014 (dépenses de fonctionnement) dans le budget primitif 2018.

POINT 6 - DIVERS

Chaque membre est invité à réfléchir aux travaux à envisager pour l'édition 2019 de la journée citoyenne.

Séance levée à 21 H

Le Maire :

Roger ZINNIGER

<p>Tableau des signatures pour l'approbation du compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ZAESSINGUE - Séance du 21 janvier 2019</p>
--

Ordre du jour :

- 1) Adoption du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2018
- 2) Cérémonies et manifestations communales en 2019
- 3) Elimination des eaux pluviales dans le centre du village : projet et subventions
- 4) Préparation du budget primitif 2019
- 5) Décision modificative n° 1/2018
- 6) Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Roger ZINNIGER	Maire		
Daniel RUNSER	1 ^{er} Adjoint		
Jean-Marc FREY	2 ^{ème} Adjoint		
Pascal NAAS	3 ^{ème} Adjoint		
Philippe NAAS	Conseiller	Absent excusé	
Béatrice PINA	Conseillère		
André FREY	Conseiller		
Thierry KIEN	Conseiller	Absent excusé	
Laurence GUERRA	Conseillère		
<i>Jean-Charles LIBIS</i>	<i>Conseiller</i>	<i>Démission en date du 16/11/2015</i>	
<i>Francis SCHULLER</i>	<i>1er Adjoint</i>	<i>Décédé le 01/01/2016</i>	